

> Davide Lanzillotti, conseiller projets européens – Service Ville durable, chez Brulocalis

# DE L'ÉNERGIE POSITIVE DANS LES QUARTIERS ? UN PROJET EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Alice Detollenaere coordonne le projet européen « Cities4PED » au sein de la Ville de Bruxelles, financé par l'initiative de programmation conjointe « Urban Europe ». Nous l'avons interviewée pour lui poser des questions sur ce projet et sur les « quartiers à énergie positive » (de l'anglais positive energy district, ou PED) en particulier.



**Bonjour Alice, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un PED ?**

« Définir un PED est l'enjeu principal de notre projet mais, pour simplifier, un « Positive Energy District » est un quartier qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Il s'agit d'une définition simple, car dans la pratique c'est bien entendu plus complexe. »

## Pourquoi est-ce complexe ?

« La production d'énergies renouvelables est fort limitée dans le contexte urbain. Pour cela, la réduction de la consommation énergétique, à travers l'isolation des bâtiments et les changements de comportements par exemple, est cruciale quand on parle de PED. La mobilité représente également un enjeu important, cependant la communauté internationale de chercheurs ne tranche pas sur ce point et laisse le choix aux villes de l'inclure dans le périmètre d'action du PED. »

## À part l'énergie, y a-t-il d'autres facteurs qui interviennent dans la définition d'un quartier à énergie positive ?

« Oui, il y a un débat sur l'opportunité de prendre en compte les émissions indirectes de GES et donc par exemple l'empreinte carbone des matériaux utilisés dans la construction ou la rénovation des bâtiments, ou encore des facteurs de contexte tels que la densité urbaine ou le patrimoine historique. En effet, une plus forte densité urbaine limite le potentiel de production d'énergies renouvelables, et les bâtiments historiques présentent plus de contraintes en matière de rénovation. L'objectif des facteurs de contexte est donc de prendre en compte ces réalités et de les traduire dans des objectifs PED plus accessibles pour les quartiers concernés. »

## Pourquoi la Ville de Bruxelles s'est-elle lancée dans le projet Cities4PED ?

« La Ville a l'ambition de mettre en place un « quartier à énergie positive » et cela soulève plusieurs questions, notamment les émissions et le périmètre qu'il faut prendre en compte dans sa définition. Se lancer dans un projet européen de recherche est un moyen de nourrir ces

réflexions. Cela nous permet aussi de réfléchir à comment traduire des concepts tels que la « neutralité carbone », et donc de faire le pont entre les objectifs et le terrain, la théorie et la pratique. »

## Quel est l'objectif principal du projet ?

« L'objectif de notre consortium est de préciser la définition de quartier à énergie positive pour que les villes puissent mettre en œuvre ce concept (Stockholm et Vienne sont les autres villes partenaires de ce projet). Nous prêtons également beaucoup d'attention aux questions liées à la gouvernance et à l'inclusivité de la transition énergétique afin que le PED soit un levier de transformation écologique, économique et social. »

## Quelles sont les étapes principales du projet ?

« Dans un premier temps (en 2021) nous avons réalisé un échange de connaissances et de bonnes pratiques entre villes partenaires et invité des acteurs de terrain sur des thématiques liées au PED à partager leur expérience. Cela nous permettra d'aboutir en 2022 à des recommandations pour les décideurs et à un guide pour les villes afin de mettre en place un premier pilote PED. »

## Un projet européen demande aussi une action au niveau local. Qu'avez-vous fait concrètement ?

« Au niveau local, nous avons mis en place un comité de pilotage et un comité technique au sein de l'administration communale. Ces comités ont pour but de faire le point sur les initiatives en cours et d'identifier les synergies entre les projets au sein de la Ville de Bruxelles. La transition énergétique étant une thématique transversale, il est important d'impliquer les collègues des différents départements dans ce projet et d'aligner les objectifs. Cela permet aussi de créer des liens, d'intégrer les différents points de vue et, finalement, de formaliser la vision de la Ville sur le quartier à énergie positive. »

La Ville met également en place différents projets pilotes et a commandité des études pour avancer sur certaines thématiques telles que la mise en place d'un réseau de chaleur et les communautés d'énergie. »

## Quelle est la spécificité du projet Cities4 PED par rapport à d'autres projets en cours ?

« Cities4PED est un projet de recherche qui se concentre sur les aspects de gouvernance : comment mettre en place un PED, les facteurs de succès ou limitants au sein de la ville, les outils, les méthodes



**Avez-vous défini un site pilote dans le cadre du projet ?**

« Un périmètre d'expérimentation a été défini dans le quartier Nord, qui recouvre principalement le territoire de la Ville de Bruxelles mais également les communes de Schaerbeek et Saint-Josse ; un périmètre d'implémentation est en cours de définition. »

**Aviez-vous déjà de l'expérience en matière de projets européens ? Est-ce que cela a été utile ?**

« Oui, dans le passé j'ai participé à des projets de recherche européens plus axés sur le photovoltaïque et les communautés d'énergie notamment. Il est utile d'avoir une expérience préalable dans les projets européens parce que les logiques de gestion de ces projets sont différentes par rapport à celles d'application au sein d'une administration communale. »

d'implication des citoyens, etc. Le projet intègre aussi un volet social afin de contribuer à une transition énergétique juste, qui ne produit pas de gentrification notamment.

Le projet RESPONSE, un autre projet européen auquel la Ville participe, traite plutôt des aspects liés à l'innovation technologique en lien avec les PED. »

**Quels coûts ont été financés par le subside européen ?**

« Il s'agit principalement des coûts RH liées à l'exécution du projet (un mi-temps financé sur 2 ans), de frais de voyages et de déplacement. »

**Que retiendra la Ville de Bruxelles du projet Cities4PED ? Une suite serait-elle possible ?**

« Nous retenons de projet les fructueux échanges avec les autres villes du projet, les débats sur la définition du PED, les principes et méthodes pour impliquer les citoyens de manière la plus inclusive possible... Comme il s'agit d'un projet de recherche plus théorique, nous n'avons pas encore de réponses sur certaines questions qui demandent plus de mise en pratique. Pour la suite, outre ses propres initiatives, la Ville privilégiera des projets de recherche-action pour avancer dans ces questions et pour lancer des actions pilotes et produire des résultats concrets pour les citoyens. »



ASSOCIATION EN ACTION



**DÉMÉNAGEMENT À VENIR DE NOS BUREAUX**

Brulocalis quitte ses bureaux « historiques » de la rue d'Arlon le 31/12/2022. L'immeuble a été racheté, y compris notre étage, par un promoteur immobilier et d'importants travaux de rénovation profonde vont avoir lieu pendant plusieurs années. Nous avons ainsi acheté un nouveau bâtiment, sis au 168 rue Royale, qui sera désormais, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, notre nouveau siège social.

Nous avons l'ambition de développer ce bâtiment comme la « Maison des Pouvoirs Locaux », un lieu ouvert sur l'extérieur, à vous, nos membres, comme un lieu de rencontre entre les communes et CPAS bruxellois. Nous vous en dirons plus dans nos colonnes au fur et à mesure.

Nous lançons prochainement des travaux d'aménagement de ce nouveau bâtiment

pendant une partie de l'année 2023. Nos équipes vont s'installer, entre-temps, dans un lieu de travail temporaire. Nous restons bien sûr à votre disposition par email, et aux numéros de téléphone habituels. Nos réunions auront lieu au cas par cas, dans ce lieu temporaire ou dans des salles extérieures comme nous faisons jusqu'à présent pour nos formations et colloques de grande capacité. Tous les courriers postaux doivent être adressés à cette adresse, à partir du 01/01/2023 : Rue Royale 168, 1000 Bruxelles. Dans tous les cas, un suivi postal sera effectué.